

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés:

PLUS DE 121 000\$ POUR LES ORGANISMES SOUTENANT LES AÎNÉS
DANS LA CIRCONSCRIPTION FÉDÉRALE DE MONTARVILLE!

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 16 juin 2023 – Le député fédéral de Montarville, M. Stéphane Bergeron, est fier d'annoncer la part de financement obtenue pour la circonscription dans le cadre du programme *Nouveaux horizons pour les aînés* (PNHA). Au cours des prochains mois, ce sont six organismes et institutions de la circonscription fédérale de Montarville qui se partageront un total de 121 391\$ pour la réalisation de différents projets susceptibles d'avoir un effet des plus positifs pour nombre d'aînés dans nos communautés.

«La grandeur d'une communauté se mesure à la façon dont elle prend soin de ses aînés. Leur vaste expérience, la sagesse accumulée au fil des ans, et leur inestimable contribution à notre société constituent des trésors précieux qui enrichissent le tissu social et nourrissent les générations futures. De ce fait, je suis ravi que différents groupes de la circonscription se mobilisent, afin de développer des projets ayant pour but d'améliorer la qualité de vie de nos bâtisseurs. Nous avons, à leur égard, un devoir de gratitude et il est donc heureux que ces initiatives reçoivent les sommes nécessaires à leur mise en œuvre», a déclaré M. Bergeron.

«S'il a lieu de se réjouir de l'existence d'un tel programme et des sommes octroyées dans ce cadre, j'exprime une sérieuse réserve quant à la complexité et la lourdeur des démarches administratives requises de la part des organismes et institutions qui souhaitent présenter une demande, mais aussi au caractère nébuleux du processus d'attribution des sommes. L'an dernier, malgré la présentation de dossiers étoffés en soutien aux projets soumis, la récolte fut étonnamment modeste, si bien que certains organismes, qui avaient investi tout leur cœur et beaucoup de temps pour les constituer, ont tout simplement lancé la serviette cette année... Nous avons beau leur apporter tout le soutien requis pour accroître les chances — on parle bien ici de "chances", puisque le processus de sélection est extrêmement hermétique et mystérieux — de voir leurs projets retenus, il arrive parfois que tous les efforts déployés ne donnent pas les résultats escomptés, ce qui a un effet démobilisateur chez les organismes et leurs bénévoles, dont les aînés devront, au premier chef, faire les frais», a-t-il cependant déploré.

Cette année, les organismes bénéficiaires seront l'*Association des tourneurs sur bois du Québec*, le *Défi Familles en Forme*, le *Centre de femmes Entre Ailes*, le *Cercle de Fermières de Saint-Bruno-de-Montarville*, la *Villa de l'Amitié* et la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, qui recevront une somme variant entre près de 13 000\$ et 25 000\$ pour la mise en œuvre de leurs projets, qui portent sur l'acquisition de matériel favorisant la socialisation, la pratique d'activités, dont certaines misant sur mise en forme ou la dextérité fine, le développement d'aptitudes, notamment au chapitre des technologies de l'information et numériques, et la stimulation des fonctions cognitives ou encore sur l'offre de services d'hébergement et d'alimentation pour des aînés, particulièrement ceux qui sont à mobilité réduite.

Rappelons que le programme *Nouveaux Horizons pour les aînés*, permet aux organismes récipiendaires de recevoir une subvention pouvant aller jusqu'à 25 000\$ par projet, sur une période d'un an, afin de promouvoir le bénévolat et de veiller à l'amélioration de la santé et des conditions de vie des aînés dans leur communauté. Cette initiative permet notamment de soutenir des projets, qu'ils soient nouveaux ou existants, conçus pour briser l'isolement, faciliter les échanges intergénérationnels ou aménager des locaux de façon à répondre aux besoins de nos aînés.

«Tout organisme intéressé à présenter une demande pour 2024 est invité à demeurer à l'affût des annonces concernant l'ouverture de la période d'appel de projets et à contacter l'équipe du bureau de comté pour recevoir du soutien dans le cadre de leurs démarches», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)